

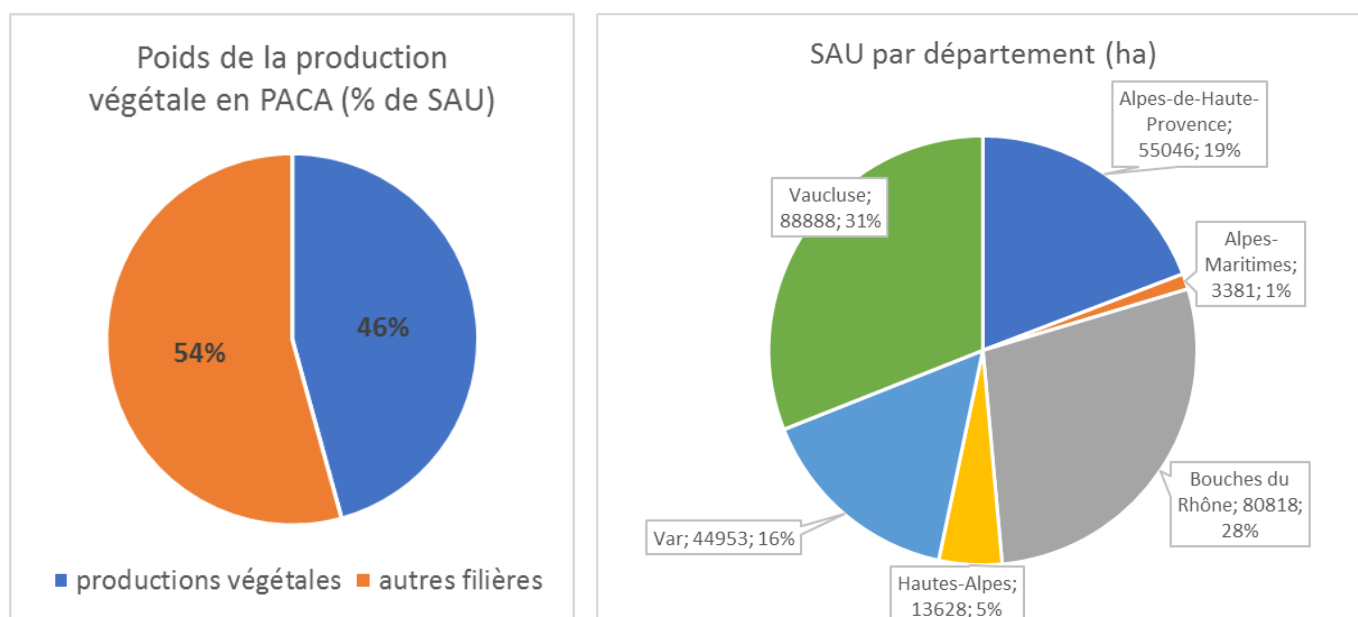
Faisabilité de la méthode Sobac'Eco en PACA

La méthode

La méthode Sobac'éco vise à réduire l'usage d'intrants de synthèse et organiques achetés.

Elle s'adresse aux exploitations qui comportent au moins une production végétale, que ce soit une production de grandes cultures, de maraîchage, de prairies et fourrages, de viticulture, ou d'arboriculture.

Etat des lieux de la filière en PACA



Les productions végétales représentent 46% de la SAU de la région. Elles sont surtout présentes dans le Vaucluse, dans les Bouches du Rhône, dans les Alpes de Haute Provence et dans le Var. 13 548 exploitations de la région sont potentiellement concernées par la méthode.

La surface moyenne des exploitations de production végétale de la région est de 21 ha. La taille moyenne des exploitations est inférieure dans les Alpes Maritimes (5ha) et dans le Var (12 ha) et supérieure dans les Alpes de Haute Provence (55 ha).

Retour d'expérience

Aucun projet n'a été labellisé avec la méthode pour l'instant.

D'après les simulations réalisées par Sobac, la mise en œuvre de la méthode permet une réduction d'émissions de 3,5 teqCO₂ à 7 teqCO₂ par hectare sur la durée du projet. La surface moyenne des productions végétales de la région étant de 21ha, un projet sur une exploitation conduit à une réduction moyenne entre 74 et 147 teqCO₂. Le prix d'une tonne équivalent CO₂ évitée est généralement compris entre 20 et 40€ dans le cadre du label bas carbone, la vente des réductions d'émissions correspond alors à une rémunération moyenne comprise entre 1 470€ et 5 880€.

Il faut cependant prendre en compte le coût d'un mandataire et le coût de la mise en place des pratiques qui remplacent les apports d'intrants achetés.

Faisabilité en région PACA

Cette méthode concerne 75% des exploitations agricoles dans la région PACA et plus de 80% des exploitations pour les départements des Bouches du Rhône, du Var et du Vaucluse. Elle est donc particulièrement adaptée à la région.

Analyse

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">- Adaptée à beaucoup de filières- Adaptée aussi pour les agriculteurs en bio- Tableur fourni avec la méthode (pas de coût d'un outil)	<ul style="list-style-type: none">- Faible marge de manœuvre pour les exploitants qui font déjà des efforts pour réduire leurs intrants- Pas forcément compatible avec les objectifs de rendements
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none">- Beaucoup de production végétale en PACA- Tendance générale à la réduction des intrants chimiques- Hausse actuelle des prix des engrais	<ul style="list-style-type: none">- Pas rattaché à une filière en particulier qui pourrait encadrer les projets

Conclusion et axes de travail IRAEE

La méthode s'adresse à un grand nombre d'exploitations dans la région et elle semble permettre de dégager assez de crédits carbone pour être intéressante. Cependant elle ne repose que sur un levier d'action et le risque de chute des rendements peut être un frein.

L'IRAEE pourrait communiquer sur la méthode à travers son site et réaliser annuellement un état des lieux des projets validés.

Structure ressource

- Entreprise SOBAC : <https://www.sobac.fr/>

Sources

- Ministère de la Transition écologique, <https://www.ecologie.gouv.fr/label-bas-carbone>
- I4CE, Webinaire nouvelles méthode agri du Label Bas Carbone, <https://www.i4ce.org/evenements/webinaire-i-nouvelles-methodes-agri-du-label-bas-carbone-2/>
- DRAAF PACA, Données du RGA 2020, <https://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/recensement-agricole-2020-r642.html>

Dernière mise à jour le : 26 août 2022